d'en accueillir 5,000 autres. Il y a aussi, je crois, une équipe travaillant en France à des fins analogues. Mais l'emploi de ces équipes ne correspond pas à la méthode régulière. Elles ne servent qu'à des fins déterminées, ou dans les camps de réfugiés, pour une période de temps limitée.

M. White (Middlesex-Est): Voici ce qui avait motivé ma question: Un citoyen de London m'a demandé de l'aider à faire entrer au Canada un proche parent.

Il y a trois semaines seulement, on m'a dit qu'il y avait là une équipe itinérante qui interrogeait les immigrants éventuels de cette région, près de Rome. On m'a aussi parlé d'un "arriéré" de demandes d'immigrants qui songent à venir au Canada, demandes qui remonteraient à 12 mois. Il me semble que si cette partie du travail est en avance de 12 mois, il n'y a pas grande utilité à faire voyager une équipe dans la région. Je me demande si c'est ainsi qu'on fait dans les autres pays européens...

L'hon. M. Pickersgill: Non.

M. White (Middlesex-Est): ...et au Royau-me-Uni.

L'hon. M. Pickersgill: Au Royaume-Uni, nous avons une foule de gens qui donnent des causeries et ainsi de suite. Nous faisons beaucoup plus de publicité au Royaume-Uni que partout ailleurs.

M. Cardiff: J'aimerais poser une question au ministre. Le ministère fait-il quelque effort spécial pour amener des immigrants qui pourraient aider les agriculteurs?

L'hon. M. Pickersgill: Oui, pour le nombre que nous obtenons, nous nous dépensons quatre ou cinq fois plus pour les immigrants agricoles que pour tout autre catégorie, car on a malheureusement beaucoup plus de mal à les recruter. Nous avons réussi à attirer un certain nombre de cultivateurs et de fils de cultivateurs et mêmes certains ouvriers agricoles du Royaume-Uni. Je ne pense pas que nous en obtenions jamais en très grand nombre, car l'agriculture britannique semble encore très prospère, mais il y en a qui veulent un changement de décor, et il nous en arrive quelques-uns. J'aimerais que nous puissions en obtenir davantage et je ne manquerai pas d'étudier le cas des insulaires dont le député de Winnipeg-Nord-Centre a parlé tantôt pour voir si certains d'entre eux seraient intéressés.

M. Herridge: Le ministre a-t-il une idée du pourcentage de Hongrois qui vont dans les fermes travailler pour les cultivateurs?

L'hon. M. Pickersgill: Un très faible pourcentage. Ce sont presque tous des citadins. M. Leboe: J'aimerais poser une question au ministre au sujet des immigrants agricoles. J'ai remarqué des nouvelles de presse annonçant que le National-Canadien et le Pacifique-Canadien ont patronné certains immigrants pour les amener à se livrer à l'agriculture le long de la voie ferrée. Je me suis demandé s'il y avait un rapport entre ce travail et la pose du gravier sous les traverses.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député a probablement été aussi surpris que moi de lire cette dépêche. Je pense que son auteur s'est un peu embrouillé. Au fait, nous avons essayé de trouver pour les sociétés ferroviaires, de concert avec elles, des hommes qui entretiennent la voie. Nous n'avons pu en trouver dans certains camps de réfugiés en Italie, mais nous avons réussi à trouver un groupe d'Italiens qui étaient prêts à entreprendre ce travail. Cependant, ce n'étaient pas des cultivateurs.

M. Nickle: Monsieur le président, j'aimerais soumettre le cas d'un particulier, cas que j'ai signalé au ministre de temps à autre au cours des deux dernières années. Il s'agit d'un Hollandais, habitant maintenant le Canada, qu'on pourrait à juste titre appeler un résidant par tolérance; la durée de son séjour étant inconnue, et actuellement il n'a aucun droit à la citoyenneté. Je dois dire que le ministre a étudié ce cas de façon sympathique à deux ou trois reprises et, par suite, cet homme est encore au Canada avec sa femme. Tout dernièrement, sa fille et son gendre l'ont rejoint.

Ce cas traîne depuis près de deux ans, le particulier en cause, qui habite maintenant Calgary, est devenu un excellent citoyen de cette ville et le directeur d'un excellent groupement musical. Il a acquis une réputation enviable. De fait, sa réputation de musicien au Canada est devenue telle que Radio-Canada l'a invité à diriger une série de concerts radiophoniques. C'est une série qui durera tout l'hiver.

Voici la question que je pose au ministre: Peut-il m'indiquer,—puisque l'homme dont il s'agit en est maintenant à la dernière étape de son sursis,—dans combien de temps le ministère de l'Immigration jugera que lui et sa famille auront suffisamment prouvé qu'ils sont, pour le Canada, des citoyens désirables, de façon à obtenir le droit de citoyenneté dans le pays qu'ils ont choisi comme patrie permanente?

L'hon. M. Pickersgill: Je suppose que le député ne parlait pas réellement de l'acquisition de la citoyenneté, mais de la réception en qualité d'immigrants parce qu'il faut avoir été admis pendant cinq ans, en qualité d'immigrant, avant de pouvoir devenir citoyen.